

ZOOM SUR LE PADD...

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est un document simple et concis qui présente le projet de la commune. Il donne une information claire et non-technique, compréhensible par tous qui lui permet d'exprimer une vision du territoire et de son développement à long terme, répondant aux enjeux et besoins de la commune. Le PADD constitue le document pilier du dossier de PLU, sa stratégie est traduite dans les documents règlementaires. Par conséquent, ce sont ces documents qui sont opposables (règlement écrit et règlement graphique). Le PADD ne sera pas modifié au cours de la vie du PLU.

Concrètement...

- Il exprime le projet de territoire à horizon d'une dizaine d'années.
- Il traduit l'ambition des élus en faveur d'un développement maîtrisé valorisant l'identité villageoise.
- Il permet d'afficher des actions volontaristes et qualitatives afin de favoriser le vivre ensemble et un développement cohérent du territoire.

Axe 1

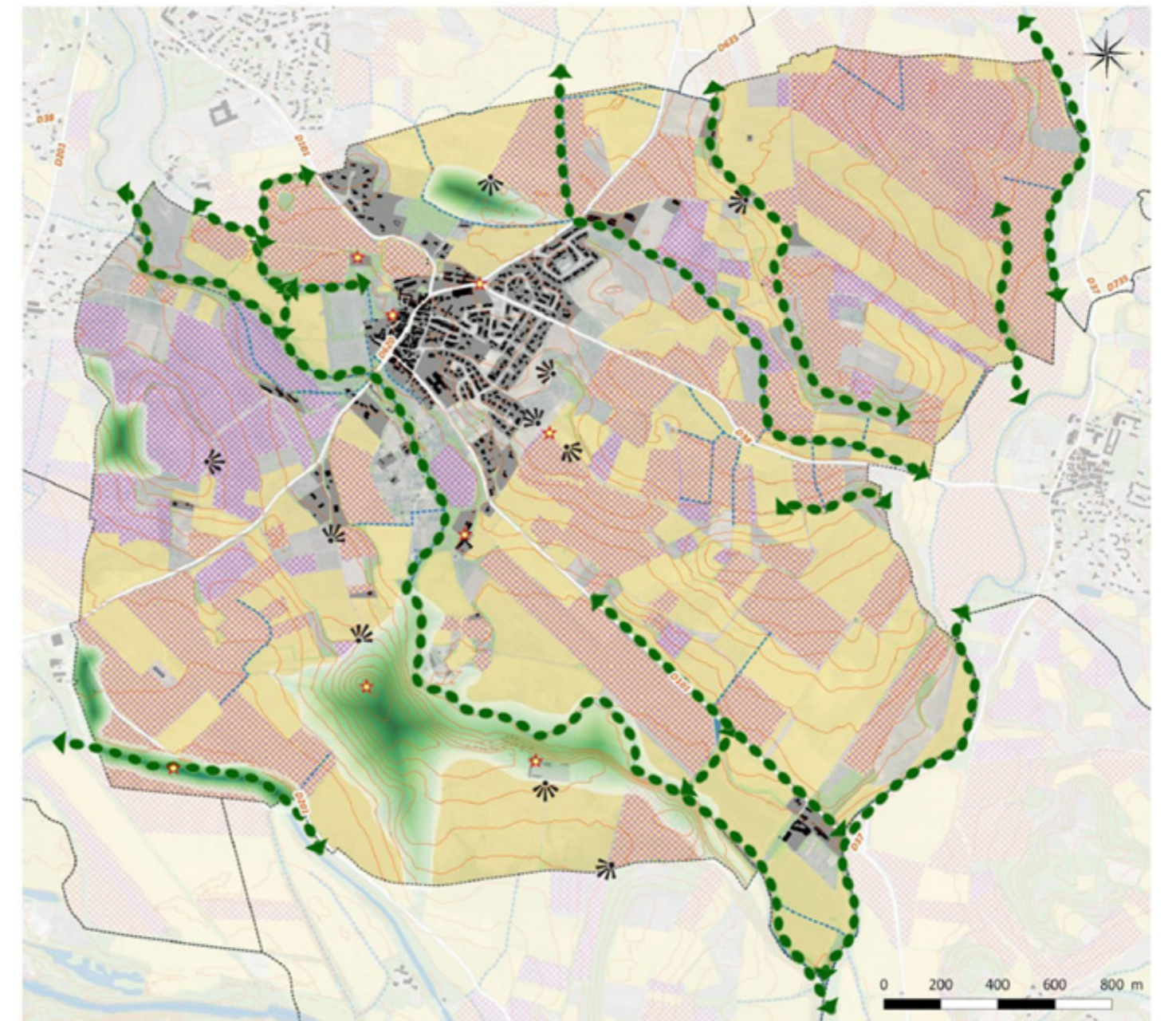
Mettre en scène le paysage et préserver les espaces agricoles, naturels et le patrimoine communal

- Préserver et mettre en scène le paysage dans ses différentes dimensions
- Préserver les espaces agricoles
- Reconstruire et préserver la trame verte et bleue
- Optimiser l'utilisation des énergies renouvelables dans les aménagements

METTRE EN SCÈNE LE PAYSAGE; PRÉSERVER LES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET LE PATRIMOINE COMMUNAL

Commune de Villalier
Novembre 2017

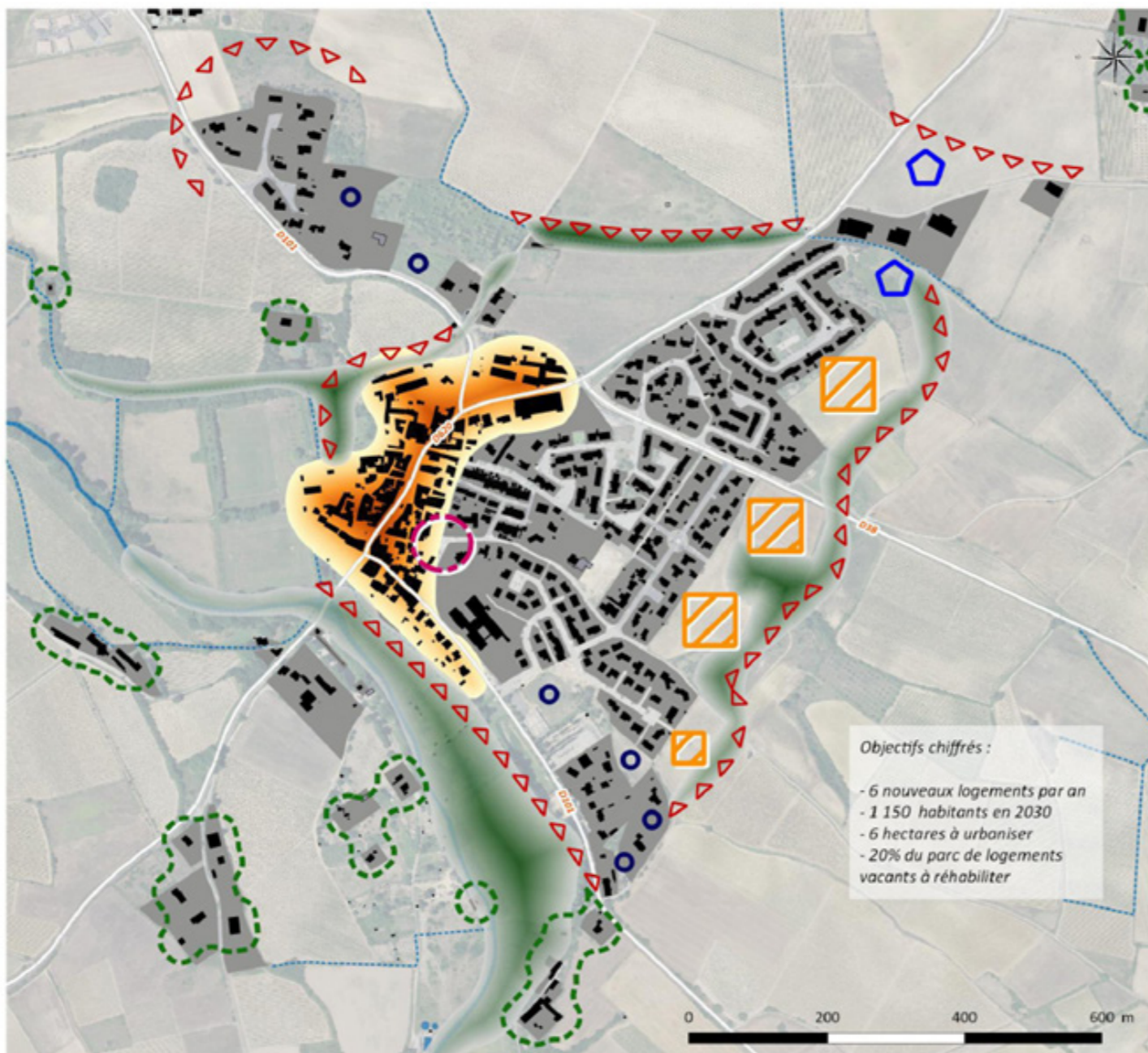
- Légende
- Limites administratives
 - Mise à jour cadastrale
 - Parcelles urbanisées en 2017
 - Réseau Hydrographique
 - Départementales
 - Réservoirs de biodiversité à protéger
 - Trame verte et bleue à restaurer et à valoriser
 - Éléments de paysages remarquables à protéger
 - Points de vue remarquables à protéger et à valoriser
 - Prise en compte du relief dans les aménagements
 - Espaces agricoles pérennes
 - Boisements à préserver
 - Vignoble à valoriser
- Source :
IGN - BD Parcellaire 2017 - Réseau Hydrographique BD Topo - Vignos
RPG - PAC 2014
Réalisation : Jérémie Pérez - Urbaniste



MAÎTRISER LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET CONCEVOIR UN URBANISME COHÉRENT AVEC LES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE

Commune de Villalier
Novembre 2017

- Légende
- BÂTIMENTS
 - Mise à jour cadastrale
 - Parcelles urbanisées en 2017
 - Réseau Hydrographique
 - Départementales
 - Définir une limite franche urbaine
 - Définir une nouvelle centralité
 - Identifier/Préserver les Isuères comme guide du développement
 - Les secteurs privilégiés du développement
 - Combliser les espaces interstitiels
 - Favoriser la réhabilitation du centre ancien
 - Favoriser le développement des activités artisanales et industrielles
 - Stopper le mitage des espaces agricoles et naturels
- Objectifs chiffrés :
- 6 nouveaux logements par an
 - 1 150 habitants en 2030
 - 6 hectares à urbaniser
 - 20% du parc de logements vacants à réhabiliter
- Source :
IGN - BD Parcellaire 2017 - Réseau Hydrographique BD Topo
Réalisation : Jérémie Pérez - Urbaniste



Maîtriser la croissance démographique et concevoir un urbanisme cohérent avec les potentialités du territoire

- Maîtriser la croissance démographique
- Favoriser la mixité des typologies de logements pour assurer le parcours résidentiel de la population sur la commune
- Limiter les consommations d'espaces agricoles et naturels
- Développer les équipements de gestion de l'environnement

Axe 2

Axe 3

Affirmer les liens de la trame urbaine au profit des mobilités actives et de la valorisation des équipements

- Repenser le fonctionnement urbain au service de nouvelle(s) centralité(s)
- Favoriser le développement commercial, artisanal et touristique sur le territoire
- Favoriser les mobilités actives

AFFIRMER LES LIENS DE LA TRAME URBAINE AU PROFIT DES MOBILITÉS ACTIVES ET DE LA VALORISATION DES ÉQUIPEMENTS

Commune de Villalier
Novembre 2017

- Légende
- Bâtiments
 - Mise à jour cadastrale
 - Réseau Hydrographique
 - Départementales
 - Aménager les entrées de ville
 - Réaménager la RD 620
 - Assurer les continuités modes doux
 - Valoriser et développer les venelles
 - Équipements
 - Valoriser l'EPHAD
 - Maintenir la qualité des espaces publics
 - Valoriser la salle polyvalente
 - Préserver les équipements sportifs
 - Préserver les équipements scolaires
 - Définir une nouvelle vocation pour la case
 - Réaménager la place de la Mairie
 - Aménager une aire pour camping-cars
 - Aménager les locaux de la Poste et de l'épicerie multiservices
 - Envisager la démolition du Foyer
 - Déplacer les ateliers municipaux
 - Engager la dépollution du site
- Source :
IGN - BD Parcellaire 2017 - Réseau Hydrographique BD Topo
Réalisation : Jérémie Pérez - Urbaniste

